

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ERAFP lance un appel d'offres pour sélectionner des gérants de Private Equity et d'Infrastructures

Paris, le 2 février 2016 – Dans le cadre de sa politique d'élargissement de son univers d'investissement et en conformité avec son dispositif ISR, l'Établissement de Retraite additionnelle de la Fonction publique (ERAFP) lance un appel d'offres restreint afin d'attribuer des mandats de gestion d'investissements en Private Equity et Infrastructures.

Afin de sélectionner les sociétés de gestion auxquelles seront attribués ces mandats, l'ERAFP lance un appel d'offres composé de deux lots :

➔ Lot 1 - Private Equity

L'ERAFP souhaite accompagner des projets de croissance, de développement, et de transmission de PME-ETI européennes non cotées. L'objectif du mandat sera la constitution par le titulaire d'un portefeuille diversifié de participations financières en fonds propres et quasi fonds propres dans des sociétés européennes innovantes, performantes et robustes.

Le portefeuille vise à délivrer au travers de différents cycles macroéconomique et sur une durée de 10 ans, un rendement récurrent et des plus-values tout en minimisant d'une part le risque de réputation et d'autre part les risques financiers spécifiques de la classe d'actif.

➔ Lot 2 - Infrastructures

L'ERAFP souhaite investir en Fonds Propres, Quasi-Fonds Propres et Dettes de sociétés de projets dont l'objet pourra être notamment le financement, le refinancement, la construction, l'exploitation, la gestion opérationnelle, la maintenance, la restructuration, la remise à neuf d'infrastructures essentielles à la collectivité. Ces infrastructures sont ou seront réalisées sur le territoire de pays de la zone OCDE.

Les actifs visés par les investissements de l'ERAFP pourront s'inscrire dans le cadre de partenariat public privé (PPP), de privatisation d'actifs d'Etats ou de réduction d'engagement d'entreprises privées dans des actifs d'Infrastructure.

Le titulaire aura pour objectif de générer un rendement régulier et de maximiser la performance à long terme du mandat avec une approche risque modérée qui se traduira notamment par une prise en compte du risque de réputation de l'ERAFP et d'autre part, par une minimisation des risques spécifiques de la classe d'actifs.

Chacun de ces mandats devra respecter l'approche ISR de l'ERAFP pour la classe d'actifs.

A titre indicatif les montants engagés seront de l'ordre de 200 millions d'euros sur le lot 1 et 150 millions pour le lot 2.

Les mandats seront d'une durée initiale de 10 ans avec la possibilité pour l'ERAFP de reconduire le Marché pour deux périodes successives de deux ans chacune.

Le dossier de consultation est disponible sur www.achatpublic.com. Un lien vers cette plateforme est également disponible sur le site Internet du ERAFP (www.rafp.fr).

L'ERAFP : 1er fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec plus de 23 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100 % socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du Régime en 2005, le conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : État de droit et droits de l'homme; Progrès social; Démocratie sociale; Environnement; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,5 millions de bénéficiaires, 45000 employeurs et près de 1,8 milliard d'euros de cotisations collectées en 2015. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1er janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'État, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP → www.rafp.fr

CONTACT PRESSE Alice Blais/Enora Budet - E.communication@erafp.fr